

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Boulton, a proposé :

Que le dit bill pour faire droit à Albert Nordheimer soit lu la seconde fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Boulton, a proposé :

Que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Divorces.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (E) intitulé ; " Acte pour faire droit à Charles Edward Uton Pointon," ayant été lu,

L'honorable M. McInnes (New-Westminster), a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier du Sénat.

Le dit certificat a été lu par Son Honneur le Président comme suit :—

Je, Edouard J. Langevin, greffier du Sénat, certifie par le présent qu'avis du jour fixé dans l'ordre rendu par le Sénat le vendredi, quatrième jour de septembre courant, relativement à la deuxième lecture du bill (E) intitulé : " Acte pour faire droit à Charles Edward Uton Pointon " a été, conformément à la règle 112, affiché sur les portes du Sénat durant quatorze jours, à partir du jour de la première lecture du dit bill, entre le dit quatrième jour de septembre A.D. 1896 et le vingt et unième jour de septembre A.D. 1896.

Donné sous mon seing, en la salle du Sénat, dans la cité d'Ottawa, province d'Ontario, en la Puissance du Canada, ce vingt et unième jour de septembre en l'an de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-seize.

EDOUARD J. LANGEVIN,

*Greffier du Sénat.*

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. McInnes (New-Westminster), secondé par l'honorable M. Clemow, a proposé :

Que le dit bill pour faire droit à Charles Edward Uton Pointon, soit lu la seconde fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable M. McInnes (New-Westminster), secondé par l'honorable M. Clemow, a proposé :

Que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Divorces.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (A) intitulé : " Acte modifiant l'Acte des chemins de fer."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. McClellan a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.